



Programme Formation

Sélectionner son troupeau en cohérence avec ses pratiques et les évolutions sanitaires et climatiques

Le mardi 30 septembre et le mercredi 1^{er} octobre 2025 de 9h30 à 17h30
Lieu à déterminer en fonction des participants

OBJECTIF

- Comprendre comment faire ses choix de sélection en fonction de ses objectifs d'élevage, du contexte de sa ferme et des évolutions climatiques et sanitaires
- Appréhender le fonctionnement et les implications des différentes modalités de reproduction et de sélection
- Connaître les caractéristiques des animaux que l'éleveur peut choisir et comprendre comment il peut intervenir

CONTENU

Durée : 14 heures

Mardi 30 septembre

- Fonctionnement et implication de la sélection dans la domestication des animaux
- Les bases de la génétique : phénotype et génotype, héritabilité
- Principes de l'évolution des populations
- Les fondements de la sélection : de quoi s'agit-il ? Quelles caractéristiques des animaux peut-on choisir ? Comment peut-on les choisir ? Comment intégrer les enjeux sanitaires et environnementaux ?
- Modalités de la sélection : sélection massale, sélection généalogique, sélection génomique
- Réflexions sur l'utilisation de nouveaux outils de sélection animale (génomique, sexage)

Mercredi 1^{er} octobre

- Epigénétique : Quelle part relative de la génétique et des conditions de vie des animaux ?
- Les croisements : modalités et attentes
- Les modalités de reproduction quels critères de choix ? Choisir des reproducteurs et des accouplements

- L'élevage et l'éducation des futurs reproducteurs
- Intégrer les enjeux sanitaire et d'adaptation au changement climatique dans ses choix de sélection
- La relation éleveur-animal : pratiques et incidences sur la sélection

INTERVENANT

Marie-Christine Favé. Diplômée de l'Ecole Nationale Vétérinaire de Nantes, spécialisation élevage et environnement, elle accompagne depuis plus de 15 années les éleveurs travaillent en agriculture biologique, biodynamique, agroécologie ou agriculture durable et éleveurs recherchant une approche globale de leur élevage, à construire l'équilibre comportemental et corporel de leurs animaux de ferme, et clarifier la relation entre l'homme & les animaux.

PUBLIC CIBLE ET MÉTHODES

Public : Éleveuses et éleveurs en Béarn

Pas de pré-requis

Démarche pédagogique

Cette formation a comme logique de répondre aux principales questions que se posent les participants. Pour cela, les séquences pédagogiques s'appuieront sur :

- des apports techniques et théoriques en salle
- de la mise en pratique sur l'élevage d'un.e participant.e
- une pédagogie participative pour stimuler l'échange et l'appropriation du processus de réflexion.
- Des échange entre les participants sur leurs pratiques de sélection

Mode d'évaluation de la formation

- Tour de table (attentes, connaissances...)
- Test d'évaluation des acquis en application directe
- Questionnaire de satisfaction individuel et tour de table en fin de session

MODALITÉS PRATIQUES

Inscription avant le 22 septembre sur [ce lien](#)

En cas de difficulté, joindre le contact ci-dessous

Accueil des publics en situation de handicap

Les Civam souhaitent pouvoir accueillir tout type de public et sans distinction. Si vous êtes en situation de handicap, vous pouvez être amené à avoir besoin d'un accompagnement spécifique ou d'une aide adaptée. Dans ce cas veuillez-vous rapprocher d'Auriane pour préparer votre venue au 05 59 84 70 63.

Conditions financières

- 0 € : Agriculteur-trice contributeur-trice VIVEA, ou porteur de projet avec PPP incluant cette formation, adhérent à un groupe CIVAM * et sous réserve de non dépassement de votre plafond annuel
- 50 € : Agriculteur-trice contributeur-trice VIVEA, ou porteur de projet avec PPP incluant cette formation, non adhérent à un groupe CIVAM * et sous réserve de non dépassement de votre plafond annuel
- 40 € : Porteur de projet sans PPP adhérent à un groupe CIVAM * – nombre de places limité

- *Sur devis* : Salarié-e, étudiant-e, agent de structures privées ou publiques

Pour les salariés agricoles, les employeurs peuvent bénéficier d'un financement Boost Compétences prenant en charge 45 % de la formation. La demande de financement doit être faite auprès d'Ocapiat en amont de la formation. Prendre contact avec Auriane pour établir les documents à transmettre.

Auriane Wallerich – civambearn@orange.fr – 05 59 84 70 63

** CIVAM Béarn, CIVAM Bio Béarn, Association des producteurs de Haricot Maïs du Béarn, BLE, ALPAD*

Les formations seront assurées sous réserve d'un nombre minimum d'inscrits

Contact

Jessica Thomas

jessica@civam-bearn.org - 07 57 18 15 55